

Plan d'action Histoire UNamur 2023-2028 (actualisé janvier 2025)

Le tableau ci-dessous reprend la liste des actions définies à la suite de l'analyse SWOT et des recommandations formulées par les experts.

Les recommandations principales sont les suivantes :

1. Développer une mémoire collective de la démarche qualité au service d'une culture commune entre les départements
2. Développer et contextualiser les Evaluations des enseignements par les étudiants (EEE) afin de mieux intégrer les spécificités des cursus concernés.
3. Diversifier les partenariats, notamment pour la poursuite d'étude en master ou la mobilité étudiante.
4. Renforcer le soutien à la réussite étudiante.

La recommandation n°3 était déjà préconisée lors de l'évaluation de 2013, en particulier au niveau de la mobilité étudiante. Conscient de son importance, le département Histoire en a fait un axe stratégique (axe 2) de son plan d'action entre 2017 et 2022. Mais comme le souligne notre bilan et l'analyse SWOT de 2023, de nombreux éléments contextuels ne permettent pas de mettre en œuvre cette mobilité. Par ailleurs, au vu du caractère transversal et politique de la mise en place de « masters partenaires », cette recommandation, bien que prise en compte dans les réflexions internes de l'institution, ne peut faire l'objet d'actions concrètes dans ce plan d'action.

Axes stratégiques et actions	Responsable	Délais de réalisation	Objectif(s) recherché(s)	Indicateur(s) de suivi
AXE 1 INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES, AIDE À LA RÉUSSITE	A. Roekens	Axe permanent 2017-2028		
Prévoir un partenariat avec la CAP pour l'activité d'aide à la réussite pour les cours d'histoire contemporaine bloc 1 Facultés de Philo et Lettres, Droit et Sciences économiques, sociales et de gestion mise en place en 2024-25		2025-2026	Améliorer l'encadrement individuel des étudiants, en particulier pour la réussite en B1	<i>Nombre d'étudiants participants au programme spécifique</i>
Prévoir un partenariat renforcé avec la CAP pour mettre en place un programme « activité d'aide à la réussite » spécifique aux Historiens dans le cadre du décret paysage		<i>En cours</i>	Améliorer l'encadrement individuel des étudiants, en particulier pour la réussite en B1	<i>Nombre d'étudiants participants au programme spécifique</i>
Poursuivre la dynamique initiée par le projet PUNCH		<i>permanent</i>	mettre en place des pratiques pédagogiques innovantes dans le projet pédagogique du bachelier en Histoire	<i>Nombre de projets innovants</i>

Axes stratégiques et actions	Responsable	Délais de réalisation	Objectif(s) recherché(s)	Indicateur(s) de suivi
Organiser la partie « Présentation détaillée des outils » de l'UE Méthodes bibliographiques sous forme de TP et évaluation du projet		<i>En cours</i>	Améliorer l'encadrement individuel des étudiants, en particulier pour la réussite en B1 de ce cours à évaluation continue	<i>Apport en ressources humaines indispensables pour assurer les TP (demande auprès des autorités univ)</i> <i>Taux de réussite du cours dans le cadre d'une évaluation continue</i>
Mise en place d'une bibliothèque temporaire durant la durée des travaux de la BUMP	en partenariat avec le Conseil Rectoral et la direction de la BUMP	<i>En cours durant toute la durée des travaux pour la nouvelle bibliothèque</i>	Garantir l'accès aux ressources documentaires indispensables pour le programme d'histoire	<i>Evaluation à la fin de chaque année académique en partenariat étudiants, personnel scientifique et BUMP</i>
Développer avec la CAP des Evaluations des enseignements par les étudiants (EEE) spécifiques au programme d'Histoire	En partenariat avec la CAP	<i>En cours</i>	Améliorer l'offre et les pratiques de cours dans le programme histoire	<i>Bilan des EEE</i>
AXE 2 RYTHME ACADÉMIQUE	B. Rochet	Nouvel axe 2023-2028		
Initier au sein de la Faculté une réflexion globale entre les départements et le secrétariat des étudiants au niveau de la procédure de mise en place des horaires de cours et d'évaluation		<i>En cours</i>	Avoir une nouvelle procédure pour la rentrée académique 2025-2026 pour faciliter la mise en place du calendrier académique imposé par l'ARES	<i>Procédure institutionnalisée au sein de la Faculté en lien avec la démarche qualité au sein de la Faculté</i>
AXE 3 RÉFORME DU DOUBLE BACHELIER EN HISTOIRE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE	Présidents jury Histoire et jury HAA	Nouvel axe 2023-2028		
Réunions de concertation afin de réaliser une première refonte du programme		<i>En cours</i>	Un programme double bac cohérent et équitable entre chaque période et discipline	<i>PV de réunions de concertation en lien avec la démarche qualité et la culture commune entre les 2 départements</i>
Evaluation de la réforme pour une refonte plus profonde et plus visible du programme en lien avec les éventuelles réformes de programme de chaque discipline		<i>Fin 2026</i>	Un programme double bac cohérent et plus visible lors des séances d'information aux primo-arrivants	<i>Présentation du programme de double bachelier sur le site web UNamur et autres outils de présentation de l'offre d'études</i>

Axes stratégiques et actions	Responsable	Délais de réalisation	Objectif(s) recherché(s)	Indicateur(s) de suivi
AXE 4 OUVERTURE AU MONDE PROFESSIONNEL	A. Tixhon	Nouvel axe 2023-2028		
Initier un groupe de réflexion sur une plus grande ouverture au monde professionnel au sein du programme de cours		<i>En cours</i>	Initier les étudiants aux réalités et pratiques du monde professionnel	<i>PV du groupe de réflexion</i>
Tester des projets pilotes de partenariat avec les Archives Générales du Royaume, la Bibliothèque Royale, les acteurs du monde culturel namurois		<i>En cours</i>	Initier les étudiants aux réalités et pratiques du monde professionnel	<i>Evaluation des projets pilotes à la fin de chaque année académique</i>
Professionaliser définitivement l'offre pédagogique du programme		<i>2028</i>	Initier les étudiants aux réalités et pratiques du monde professionnel	<i>Si évaluation positive des projets pilotes => réforme du programme Histoire</i>

Remarque finale : Le rapport des experts recommande de mettre en place un système de majeures/mineures dès la première année. Cette recommandation entre en contradiction avec la logique choisie pour le programme en histoire, à savoir un ancrage disciplinaire fort dès le bloc 1 et une logique de progression. Par ailleurs, le système majeures/mineures n'étant d'application dans aucun programme de l'Université de Namur, il serait difficile de le développer au sein du programme Histoire.

Namur, le 10 février 2024
 Bénédicte Rochet,
 Directrice du département Histoire

